

Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 septembre 2007 de M^{me} Marguerite Contat Hickel, MM. Alexandre Wisard, Philippe Cottet, Alexis Barbey, Jean-Charles Lathion, Christian Zaugg, Jacques Hämmerli, Roland Crot, M^{mes} Salika Wenger et Marie-France Spielmann, acceptée par le Conseil municipal le 21 janvier 2008, intitulée: «Des yeux pour pleurer le bâtiment La Console».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- le programme général de rénovation et de construction des bâtiments des Conservatoire et Jardin botaniques liant la rénovation du bâtiment La Console à la construction du bâtiment BOT V;
 - les crédits d'étude et d'étude complémentaire votés par le Conseil municipal en janvier 2002 et 2007 portant sur la rénovation générale du bâtiment La Console;
 - la valeur inestimable des collections d'herbiers et de cryptogames abritées par le bâtiment La Console;
 - l'état de vétusté préoccupant du bâtiment et les problèmes de sécurité qui demeurent, malgré les récents soins palliatifs qui lui ont été prodigués (armoires antifeu, etc.);
 - le 2^e plan financier d'investissement 2007-2018 indiquant 2009 comme année prévisible de dépôt des crédits de rénovation pour les bâtiments La Console et BOT V;
 - l'urgence que revêt la rénovation du bâtiment La Console, justifiant un dépôt anticipé des crédits de rénovation de BOT V et de la Console,
- le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:
- lui soumettre en 2008 déjà les crédits de rénovation pour les bâtiments La Console et BOT V;
 - lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin d'assurer la sécurité de la Console en attendant les travaux de rénovation.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Avec près de 6 millions d'échantillons, les herbiers de Genève se placent au 5^e rang sur le plan mondial. Ils sont divisés en deux grandes entités fonctionnelles: phanérogamie (plantes à fleurs et conifères) et cryptogamie (fougères, mousses, algues, champignons et lichens). Instrument de recherche et outil de travail

quotidien du botaniste, ils comportent deux types de collections: les collections fermées (herbiers) et la collection générale, cette dernière étant répartie en fonction de la place entre les bâtiments de la Console et BOT III. Ces espaces étant complètement saturés, l'objectif des Conservatoire et Jardin botaniques est de pouvoir regrouper la collection phanérogamique dans un nouvel édifice spécifique à la conservation construit en sous-sol (BOT V) et de garder la collection cryptogamique dans la Console une fois rénovée.

Le bâtiment La Console aux Conservatoire et Jardin botaniques est depuis de nombreuses années l'objet de l'inquiétude tant des utilisateurs que des services compétents qui veillent à son entretien, à cause de la vétusté de son infrastructure.

La rénovation de cet édifice a été demandée dès la fin des années 1990.

Au début d'octobre 2006, un court-circuit dans un luminaire s'est produit. Suite à cet incident, le Service des bâtiments et le Service de l'énergie ont donné un mandat d'expertise des installations électriques de l'édifice. A la mi-octobre 2006, les mandataires rendaient leur rapport et préconisaient la réalisation immédiate d'un certain nombre de travaux de mise en conformité des installations étant donné que la sécurité des personnes et des biens ne leur paraissait pas être assurée. Le Service des bâtiments les a réalisés immédiatement en collaboration avec le Service de l'énergie. Ces travaux ont coûté 53 800 francs.

Depuis lors, un système de contrôle a été mis en place, à savoir un bureau d'ingénieur réalise un suivi annuel des installations et interventions.

En parallèle, des procédures ont été mises en place avec les collaborateurs des Conservatoire et Jardin botaniques qui travaillent dans cet édifice (interdiction des installations volantes et extinction systématique des installations le soir). Ces procédures sont toujours effectives.

Les mandataires préconisaient également de procéder à moyen terme au remplacement complet des installations électriques. Sachant que ce remplacement sera de toute façon prévu dans le cadre de la rénovation du bâtiment, le département des constructions et de l'aménagement doit encore se prononcer sur la nécessité de le faire dès maintenant, quitte à devoir le modifier entièrement à nouveau lors du chantier de rénovation en fonction du programme qui sera mis en œuvre. Le coût de cette opération est évalué à 300 000 francs (ordre de grandeur).

En mars 2007, une discussion générale entre les directions du département de la culture, du département des constructions et de l'aménagement, des Conservatoire et Jardin botaniques (CJB) et du Service d'architecture a permis de se mettre d'accord sur la vision globale des chantiers à mener sur le site des CJB dans les années à venir:

- la construction de BOT V: locaux de stockage des herbiers phanérogamiques et des gymnospermes et locaux d'accueil du public (expositions, cafétéria);
- la rénovation de BOT III qui abrite la bibliothèque;
- la rénovation de la Console pour les herbiers cryptogamiques et les conservateurs qui travaillent sur ces collections.

La réalisation immédiate de la rénovation de la Console pose le problème du déplacement des collections et du personnel. La particularité de ces collections par rapport aux collections habituelles d'un musée est que les conservateurs travaillent quotidiennement avec ces dernières. Il n'est donc pas possible de louer des dépôts à l'extérieur sans locaux de travail adaptés.

La location de conteneurs à implanter dans le site du Jardin botanique ne permettrait ni d'assurer la sécurité des biens, ni de garantir des conditions de conservation adéquate pour les herbiers, ni d'ailleurs de permettre le travail des conservateurs dans de bonnes conditions.

La location d'espaces de dépôts et de travail aux normes est tout aussi onéreuse (entre 300 et 360 francs le m²/an, frais de déménagement et achat de mobilier pour la conservation en sus).

Aucune solution satisfaisante et réaliste du point de vue financier n'a pu être trouvée pour assurer à la fois la sécurité des collections (hygrométrie, sécurité des biens) et le travail des conservateurs.

Dès lors, la seule possibilité est de construire le plus rapidement possible BOT V, afin de pouvoir y transférer les herbiers de la Console avant de décompacter la collection de BOT III et mener le chantier de rénovation de ce dernier édifice. Le personnel serait transféré dans les locaux de BOT II et de la villa Le Chêne. Les conditions de travail n'y seront certes pas idéales, mais néanmoins acceptables pour une courte période. Précisons qu'il n'est pas envisageable de réaliser le chantier de la Console par étapes, en conservant sur place une partie des herbiers, étant donné les risques pour la collection inhérents à tout chantier (non seulement incendie ou vol, mais aussi poussière).

Le concours de BOT V s'est déroulé en automne 2007. Le crédit d'étude de 300 000 francs a été déposé en automne 2007 dans le cadre des crédits d'étude du 3^e PFI. Le planning prévu à ce jour par le Service d'architecture est le suivant: 2008 élaboration du projet – fin 2008 dépôt du crédit de construction – printemps 2009 ouverture du chantier pour une période de quinze mois – automne 2010 mise à disposition du bâtiment.

Les deux chantiers de rénovation de la Console et de BOT III pourront alors s'enchaîner. Le planning prévu à ce jour par le Service des bâtiments est le suivant: au printemps 2010, les premiers travaux de rénovation de BOT III commen-

ceront parallèlement à ceux de BOT V pour une période estimée à quinze mois elle aussi. La rénovation de la Console pourra commencer dès lors que BOT V aura été terminé, soit au début 2011. Une période de dix-huit mois est prévue pour ces travaux.

Le chantier de rénovation de la Console est donc prévu en 2011, dès que le déménagement des herbiers et des postes de travail aura pu être effectué. L'appel d'offres a été lancé parallèlement au concours de BOT V. Les mandataires qui vont être choisis élaboreront le projet de rénovation afin que le crédit de construction puisse être déposé auprès du Conseil municipal pendant le chantier de BOT V.

Dans l'intervalle, les services municipaux concernés, Conservatoire et Jardin botaniques, Service des bâtiments et Service de l'énergie, resteront vigilants afin de garder sous contrôle l'état du bâtiment de la Console.

Une quinzaine d'armoires antifeu ont été acquises en urgence dans le courant de 2007 afin de placer en sécurité les échantillons types des herbiers (pièces uniques qui sont les références sur la base desquels les espèces sont décrites, soit une sorte de mètre étalon de chaque espèce) se trouvant à la Console. Cette mesure ajoutée aux travaux réalisés en urgence en 2006 et aux procédures suivies par les collaborateurs travaillant dans la Console permettent de gérer le risque d'incendie. Le deuxième risque est celui d'infiltrations d'eau lié à l'état de la toiture. Par des contrôles d'entretien réguliers, le Service des bâtiments est en mesure de contrôler ce risque.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:

Jacques Moret

Le conseiller administratif chargé
du département de la culture:

Patrice Mugny

Le conseiller administratif chargé du
département des constructions et de l'aménagement:

Rémy Pagani

Le 25 juin 2008.